



ECOLE DE PETANQUE SEVERAC D'AVEYRON



Mail : petanqueseverac@gmail.com

Site Web : www.petanquecheminoteseveracdaveyron.fr



Pétanque Cheminote

Contacts :

Christophe BONNES : 0677257695 – Co-Président

Nathalie BOURREL : 0680937147 - Co-Présidente BF1 et Responsable Ecole de Pétanque

1. PRÉAMBULE



Le **PROJET ASSOCIATIF** de la Pétanque Cheminote de Séverac d'Aveyron et de son Ecole de Pétanque est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de notre association (licenciés et cartes de membres) et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de l'historique du club et de la situation actuelle de la structure. Il est le témoignage que notre association réfléchit sur son action sur son territoire et son futur.

Les orientations choisies représentent la politique de l'association La Pétanque Cheminote de Séverac d'Aveyron et de son Ecole de Pétanque.

Dans cette optique, notre projet associatif aborde différents domaines :

- **Le domaine Sportif** : activités traditionnelles et principales de l'association liées au développement de l'activité sportive : formation des jeunes, Développement de la pratique de la Pétanque sur le territoire de Séverac d'Aveyron, recherche de la performance, pratique récréative, ...)
- **Le domaine Éducatif** :
 - Valeurs que l'association Pétanque Cheminote veut transmettre à l'ensemble de ses acteurs, dirigeants et encadrants. Transmission de l'historique d'une association « vieille » de 60ans.
 - Actions à caractère éducatif (respect de l'environnement, développement durable, citoyenneté, respect des personnes, lutte contre les incivilités, contre les harcèlements et autres formes de discriminations...),
 - Partenariat avec les établissements scolaires Collège Jean d'Alembert et Ecoles Primaires de la Commune de Séverac d'Aveyron, accompagnement éducatif, ...) Actions auprès du public scolaire
- **Le domaine Social** :
 - Action en direction de public éloigné de la pratique (jeunes adolescents autistes ou souffrant de troubles envahissants du développement et déficience intellectuelle). Partenariat avec l'IME La Roquette. Jeunes adolescents en situation de handicap notre action vise à améliorer l'équilibre, la concentration, la confiance en soi en les intégrant aux entraînements de l'Ecole de Pétanque et aux compétitions de clubs Jeunes.
 - Améliorer l'accessibilité de ce public en situation d'handicap par une aide financière leur permettant d'acquérir des équipements (Boules, buts, sacoches,.....)
 - Actions en direction de l'association ILONA, vente de buts, réversion d'une partie de nos bénéfices de notre Loto Annuel à l'association (15%)
 - Participation au Téléthon sur notre commune.
- **Le domaine Économique** : Formalisation et synthèse des moyens et ressources rendant possible la réalisation du projet de développement de la Pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal sur la commune de Séverac d'Aveyron à court, moyen ou long terme.

Ces domaines sont abordés en différentes phases :

- **l'Etat des Lieux (constats) :**
- **l'Analyse (Diagnostic) :**
- **la Définition des objectifs (ambitions) et les Délais envisagés (priorisation)**
- **le Plan d'action (stratégie), les Moyens à mettre en œuvre (financement) et l'Évaluation des résultats (mesure du bilan)**

Le projet associatif du club et de l'Ecole de Pétanque a vocation :

- à être discuté et développé en Réunion de Bureau, avec plusieurs rassemblement dans l'année.
- à être utilisé lors des Réunions de Bureau pour évaluer l'avancement des projets du club.
- à être à disposition des licenciés sur le site Internet du club et disponible à la demande sur notre lieu de vie.
- à être présenté lors de l'A.G. ainsi que les ambitions ou actions importantes avec restitution des résultats lors de l'A.G suivante.

2. PHASES ET VOILETS DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF 2021 - 2023

Ce document répertorie en détail les différents phases et volets de notre Projet Associatif selon le plan ci-dessous :

- **ETAT DES LIEUX** (constat de la situation actuelle → points forts/faibles ?)

(+)	(-)	(+/-)	(=)
<ul style="list-style-type: none"> - Club existant depuis près de 60ans. - Terrain extérieur alloué par la Municipalité de Séverac d'Aveyron pour la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal - Le club est entouré de plusieurs partenaires locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - le club ne dispose pas d'un espace couvert 	<ul style="list-style-type: none"> - Evènement s Pétanque et Jeu Provençal nombreux sur la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de terrains du Terrain alloué par la municipalité (32 terrains)

- **ANALYSE DE LA SITUATION** (= diagnostic)

Notre Ecole de Pétanque créée en 2019 est composée de 26 jeunes âgés de 5ans et demie à 17ans. Nous avons le plus jeune licencié de l'Aveyron. Nous disposons d'au moins 1 licencié dans chaque catégorie d'âge en féminin comme en Masculin. L'Ecole de Pétanque comporte 8 initiateurs dont 1 BF1

- **DÉFINITION DES OBJECTIFS** (= ambitions)

- Nous souhaitons que le club et l'Ecole de Pétanque dispose d'un espace couvert (6 terrains) afin d'améliorer les performances sportives de ses membres mais également accroître le nombre d'adhérent.
- Continuer à intégrer les jeunes en situation d'handicap à nos entraînements et grâce à l'espace couvert et leur allouer des créneaux supplémentaires.
- Nous souhaitons dans un futur proche créer une compétition jeunes d'ampleur régionale.

→ On écrira :

C	M	L
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une Ecole de Pétanque - Développement des outils pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un espace couvert de 6 terrains pour la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal, - Accroître le nombre de jeunes dans notre Ecole de Pétanque - Former un public Jeune en Initiateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une compétition officielle Jeunes de grandeur Régionale sur notre Commune

- **PLANS D'ACTION** → (= stratégie)

- Former des initiateurs et un BF1
- S'entourer de partenaires locaux permettant d'aider financièrement le club dans son projet de développement de son Ecole de Pétanque
- Investir dans du matériel éducatif permettant d'améliorer la technique
- Proposer des moments de rencontres amicale afin de faire découvrir la pratique de notre à un plus grand nombre de Jeune public,
- Intervenir auprès du Collège et des Ecoles Primaires pour permettre l'initiation du Jeune public et les attirer dans notre Ecole de Pétanque.
- Permettre à nos Jeunes de participer aux compétitions départementales individuelles ou de clubs dans leur catégorie.
- Disposer d'un espace couvert pour permettre d'améliorer les performances sportives.

- **MOYENS** → avec quels moyens financiers, matériels, humains ?

→ On écrira :

F	M	H	NC
<ul style="list-style-type: none"> - Subvention Municipalité - Sponsoring partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel Pédagogique - Boulodrome extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 BF1 - Formation de 8 initiateurs 	

- **EVALUATION** → comment mesurer le résultat ?

- Résultats sportif de l'Ecole de Pétanque
- Nombre d'éducateurs de l'Ecole de Pétanque
- Nombre d'adhérents Jeunes à notre Ecole de Pétanque
- Création de l'espace Couvert

3. ETAT DES LIEUX 2021

3.1. IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

- Nom de l'association : Pétanque Cheminote de Séverac d'Aveyron
- Date de création : 10/01/2001
- Siège social de l'association : Le Four à Chaux, Séverac le château, 12150 SEVERAC D'AVEYRON
- N° agrément Préfecture :
- Fédération d'Affiliation : F.F.P.J.P (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal)
- N° SIRET :
- N° SIREN :
- Association non reconnue d'utilité publique
- Site internet : www.petanquecheminoteseveracdaveyron.fr
- Correspondant : Christophe BONNES - 0677257695 - Co-Président et Nathalie BOURREL - 0680937147 - Co-Présidente et Responsable de l'Ecole de Pétanque - mail : petanqueseverac@gmail.com

3.2. OBJET DE L'ASSOCIATION (figurant dans les statuts)

L'association a pour objet de :

- développer la pratique du sport Pétanque et Jeu Provençal,
- faciliter la formation d'arbitres et d'éducateurs,
- favoriser la création d'une école de Pétanque.

3.3. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

- Le Bureau se réunit mensuellement.
- Le Bureau et leurs Co-Présidents se réunissent en fonction des besoins.
- Une assemblée générale a lieu tous les ans.
- Une Commission Technique est nommée lors de la constitution du Bureau
- Une Commission Discipline est prévue en cas de besoin. Elle dispose d'une Procédure écrite.
- Un Règlement Intérieur complète et précise les points non détaillés dans les statuts.
- Des Règlements et Procédures autres définissent plus précisément des points non détaillés dans le Règlement Intérieur.
- Des Notes Internes informent les membres du club au « fil de l'eau » en cas d'événement important.

3.4. BILAN SPORTIF

3.4.1. Nombre de licenciés : 76 licenciés

3.4.2. Nombre de jeunes : 26

3.4.3. Plages horaires d'entraînement Ecole de Pétanque : Mardi de 17h30 à 18h30 (cadets/Juniors) et Mercredi de 10h30 à 11h30 (Benjamins/Minimes) 21 h

3.4.4. Qualité des résultats sportifs Ecole de Pétanque :

3.4.4.1. en Championnat Des Clubs

Benjamins/Minimes : Vice Champion d'Aveyron

Cadets/juniors : ½ Finaliste Championnats d'Aveyron

3.4.4.2. Individuels triplettes Jeunes

Minimes : Champion d'Aveyron

Cadets : Vice-Champion d'Aveyron

Juniors : ½ Finaliste Championnats d'Aveyron

3.4.5. Qualité de l'entraînement

3.4.5.1. Boulodrome « sélectif »

3.4.5.2. Pas d'entraînement les jours de pluie

3.4.5.3. Les jours de pluie les entraînements sont assurés en Gymnase avec boules d'intérieur

3.4.5.4. Entraînement basé sur exercices technique du point et du tir

3.4.5.5. Intervention de notre arbitre départemental sur des points du règlement

3.4.5.6. Intervention de Champions d'Aveyron Séniors sur des ateliers

3.4.6. Pratique récréative auprès d'un public Loisir

3.4.6.1. 4 concours familiaux en été

3.4.7. Participation active à la vie fédérale sportive

3.4.7.1. Commission féminine et Communication du Comité de l'Aveyron

3.4.7.2. Participation au CD12

3.4.7.3. Organisation d'une Journée Féminine

3.4.7.4. Organisation de Championnat des Clubs Jeunes, Féminins et Open

3.4.7.5. Organisation de 5 concours F.F.P.JP

3.4.8. Participation à la vie de la Municipalité

3.4.8.1. Participation au Téléthon

3.5. BILAN ÉDUCATIF



- 3.5.1. **Implication auprès des écoles** : - Activité Péri-Scolaire de Mai à Juin Primaires séverac d'Aveyron
 Activité AS Pétanque Collège Jean d'Alembert
- 3.5.2. **Formation des encadrants et autres** : 8 initiateurs formés + 1 arbitre licencié
- 3.5.3. **Accès des femmes et jeunes aux responsabilités associative ou fédérale** : 2 féminines dans le Bureau : Co-Présidente et Secrétaire adjointe (sur 76 licenciés (dont 12 féminines) début 2021) soit 21%
- 3.5.4. **Comportement des licenciés et/ou adhérents** : très investis dans la vie du club
- 3.5.5. **Comportement des encadrants** : RAS
- 3.5.6. **Respect environnemental**
 - 3.5.6.1. Tri sélectif des déchets

3.6. BILAN SOCIAL

- 3.6.1. **Implication en faveur des publics handicapés** : Oui, intégration de jeunes autistes
- 3.6.2. **Rayonnement auprès des publics en zones sensibles** : Sans
- 3.6.3. **Développement d'une pratique sport/santé** : Non
- 3.6.4. **Participation à la vie de la Municipalité** : oui avec le projet du boulodrome couvert
- 3.6.5. **Journée Contact Association** : oui, forum des associations

3.7. BILAN ÉCONOMIQUE

- 3.7.1. **Nombre de partenaires économiques** : AREAS, Crédit Agricole, Renault Garage ROQUES, ITA, L'atelier du Gout, Davelec, Boucherie Adou, Boulangerie Ginisty
- 3.7.2. **Moyens matériels**
 - 3.7.2.1. Espace de vie
 - 3.7.2.2. Matériel de fonctionnement usuel acheté au fil des besoins et moyens financiers du club
- 3.7.3. **Gestion du budget**
 - 3.7.3.1. Pas de problème de gestion à ce jour
- 3.7.4. **Stabilité du Bureau** : stabilité du bureau depuis Octobre 2018



5. OBJECTIFS 2022-2023

5.1. AMBITIONS SPORTIVES

5.1.1. **Nombre de licenciés Ecole de Pétanque** : 40 Jeunes

5.1.2. **Plages horaires d'entraînement** : Augmenter les plages d'entraînement grâce à l'espace couvert

5.1.3. **Qualité des résultats sportifs** :

- en Championnat Des Clubs Jeunes décrocher un titre Départemental
- en Championnats Individuels, placer chaque année une équipe au moins au Championnat de France Jeunes

5.1.4. **Qualité de l'entraînement**

5.1.5.1.1. Inciter à participer à des entraînements spécifiques

5.1.5.1.2. Couverture de 6 terrains du boulodrome pour pratiquer l'hiver et par temps de pluie

5.1.5. **Pratique récréative auprès d'un public Loisir**

5.1.5.1.1. Conserver les concours d'animations de l'été

5.1.6. **Participation active à la vie fédérale sportive** :

5.1.7.1.1. Reconduire notre participation à l'organisation et la réception de CDC Jeunes et sélections départementales

5.2. AMBITIONS ÉDUCATIVES

5.2.1. **Implication auprès des écoles** : Reprendre et pérenniser l'Activité Péri-Scolaire en partenariat avec la Municipalité et le Collège

5.2.2. **Formation des encadrants et autres** : Augmenter le nombre d'initiateurs

5.2.3. **Accès des jeunes aux responsabilités associative** : Création d'une commission Jeunes au sein de notre Club.

5.2.4. **Comportement des licenciés et/ou adhérents** : Pérenniser le bon comportement

5.2.5. **Comportement des encadrants** : Continuer leur investissement

5.2.6. **Respect environnemental** : Eviter des dérives environnementales et voir les possibilités d'amélioration

5.3. AMBITIONS SOCIALES

5.3.1. **En faveur des publics handicapés**

5.3.1.1. Autiste → intégrer au moins 2 de ces jeunes aux championnats de clubs Jeunes

5.3.2. **Développement d'une pratique sport/santé** : pas d'ambition mais club ouvert à toutes demandes

5.3.3. **Participation à la vie de la Municipalité**

5.3.5.1.1. Journée Contact Association : participation au Forum des associations

5.4. AMBITIONS ÉCONOMIQUES ET MATÉRIELLES

5.4.1. **Nombre de partenaires économiques** : Pérenniser notre partenariat sponsoring

5.4.2. **Moyens matériels** :

5.4.2.1. Disposer d'une zone de stockage supplémentaire

5.4.2.2. Disposer d'un boulodrome couvert

5.4.3. **Gestion du budget**

5.4.3.1. Pérenniser la bonne gestion financière du club

5.4.4. **Stabilité du Bureau** : Création de diverses commissions au sein du club

6. PLAN D'ACTION - FINANCEMENT - ÉVALUATION

6.1. VOLET SPORTIF

6.1.1. Augmenter le nombre de jeunes :

- 6.1.1.1. Plan d'action : augmenter le nombre de Jeunes licenciés à 40.
Moyens matériels et humains : Espace couvert et formation initiateurs
Evaluation : Nombre de jeunes licenciés

6.1.2. Plages horaires d'entraînement :

- Plan d'action : augmenter le nombre d'entraînements
Moyens matériels et humains : Espace couvert
Evaluation : Nombre d'entraînement

6.1.3. Qualité des résultats sportifs :

- 6.1.3.1.1. Plan d'action : accroître les résultats sportifs
- 6.1.3.1.2. Moyens matériels et humains : participation aux différents championnats d'Aveyron
Evaluation : résultat sportif

6.1.4. Qualité de l'entraînement

- 6.1.5.1.1. Plan d'action 1 : Proposer/organiser des entraînements spécifiques à thèmes
Moyens matériels et humains : Initiateurs + matériel existant
Evaluation : participation à ces entraînements spécifiques
- 6.1.5.1.2. Plan d'action 2 : Couvrir 6 terrains du boulodrome
Moyens matériels et humains : Projet initié et porté par la Pétanque Cheminote et Investissement Municipalité

6.2. VOLET ÉDUCATIF

6.2.1. Implication auprès des écoles :

- Plan d'action : Reprendre contact avec la municipalité et le collège pour la reprise des activités pétanque
Moyens matériels et humains : 3 à 4 bénévoles + fabrication de diplôme de « pétanqueur en herbe »
Evaluation : Activité organisée

6.2.2. Formation des encadrants et autres

- Plan d'action : Motiver les licenciés pour s'inscrire aux formations d'Initiateur et/ou d'Arbitre
Moyens matériels et humains : bénévolat
Evaluation : Formation d'un membre du club

6.2.3. Accès des jeunes aux responsabilités associative ou fédérale :

- Plan d'action : Motiver les personnes concernées pour entrer au Bureau au minimum
Moyens matériels et humains : bénévolat
Evaluation : Entrée du public ciblé au Bureau ou commission

6.2.4. Pérenniser le bon comportement des licenciés Jeunes :

- Plan d'action : Rappel régulier du Règlement du club aux Jeunes licenciés
Moyens matériels et humains : Règlements en place et rappels des Co-Président
Evaluation : Nombre de mauvais comportements justifiables de remarque officielle ou sanction.

6.2.5. Eviter les risques de comportements indésirables de la part des encadrants :

- Plan d'action : Rappeler régulièrement les obligations des encadrants
Moyens matériels et humains : Règlements en place et rappels des co-Présidents
Evaluation : Nombre de mauvais comportements justifiables de remarque officielle ou sanction.

6.2.6. Respect environnemental :

- Plan d'action : Eviter les dérives environnementales et voir les possibilités d'amélioration.
Moyens matériels et humains : actions des Co-Présidents et du Bureau
Evaluation : Nombre de dérives ou erreurs constatées.

6.3. VOLET SOCIAL

6.3.1. En faveur des publics handicapés

6.3.1.1. Public Autiste

Plan d'action : Rappel régulier du Règlement du club aux licenciés

Moyens matériels et humains : Règlements en place et rappels du Président

Evaluation : Nombre de mauvais comportements justifiables de remarque officielle ou sanction.

6.3.2. Participation à la vie de la Municipalité

6.3.2.1. Journée Forum des Associations :

6.3.2.1.1. Plan d'action : S'inscrire à la Journée pour 2022

Moyens matériels et humains : bénévolat + préparation de flyers et affiches + vidéo ou Powerpoint

Evaluation : participation

6.4. VOLET ÉCONOMIQUE ET MATÉRIEL

6.4.1. Trouver d'autres partenaires économiques :

Plan d'action : Pérenniser notre sponsoring

Evaluation : nombre de partenaires

6.4.2. Moyens matériels :

6.4.2.1. **Disposer d'une zone de stockage supplémentaire**

Plan d'action : Faire une demande à la Municipalité

Moyens matériels et humains : courrier

Evaluation : obtention de la zone

6.4.2.2. **Disposer d'un boulodrome couvert**

Plan d'action : Projet couvert initié par le club, permis de construire en cours

Moyens matériels et humains : courrier

Evaluation : obtention de la couverture du boulodrome pour octobre 2022

6.4.3. Gestion du budget

6.4.3.1. Pérenniser la bonne gestion financière du club

Plan d'action : Ne pas investir sans moyens financiers

Moyens matériels et humains : NC

Evaluation : Bilan fin d'ann

